

Permettez-moi de vous citer quelques exemples de l'orientation du gouvernement dans le domaine des ports pour petites embarcations. Si nous sommes en présence du gouvernement qui prétend être du côté des petits pêcheurs—et je sais que le ministre des Pêches l'est—pourquoi a-t-on réduit de 11 millions le budget des ports pour petites embarcations cette année? Nous avons tenté de le savoir au comité permanent, puisqu'il est assez évident pour tout le monde que le gouvernement dépensera 11 millions de moins cet année au titre des ports pour petites embarcations. Ceux d'entre nous qui viennent de la région de l'Atlantique, non seulement de ce côté-ci de la Chambre, j'inclus le député de Carleton-Charlotte de l'autre côté, se souviendront du temps que nous avons passé au comité des travaux publics pour nous assurer que le gouvernement augmenterait—en fait triplerait le budget de ces ports. Quand il était ministre des Pêches, le député de Westmorland-Kent a adopté la même pratique que son prédécesseur et l'a améliorée.

● (2050)

On consacrerait cette année 11 millions de dollars de moins aux ports pour petites embarcations. Je ne sais pas combien de députés savent quelle est l'importance de ces ports dans les Maritimes, mais il ne sert à rien d'essayer de pêcher sans bateaux, et pour avoir des bateaux il faut pouvoir les abriter derrière des quais et des digues, et disposer aussi de cales de halage pour sortir ces bateaux de l'eau en hiver. Voilà l'importance que revêt cette question pour les petits pêcheurs et pour les provinces de l'Atlantique, mais le gouvernement a choisi sa politique, et voilà le genre de mesure qu'adopte ce gouvernement.

Avant d'abandonner le sujet des ports pour petites embarcations, j'ajouterai ceci. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a pour le moment sur son bureau certains dossiers qui attendent d'être approuvés et qui concernent des projets de Canada au travail pour les Maritimes. Les autres députés peuvent penser ce qu'ils veulent de ces programmes, mais ils ont été une bénédiction pour les pêcheurs côtiers des Maritimes et du Québec. Ils ont permis de mettre sur pied une infrastructure qui n'aurait jamais été créée autrement.

Les projets de Canada au travail qui attendent d'être approuvés concernent la construction de quais, de digues, d'installations de halage, de cales de lancement et d'échafauds. Cependant, il faudrait des fonds supplémentaires provenant du budget affecté aux ports pour petites embarcations. Comme il n'y a pas d'argent, ces projets ne seront pas approuvés. En plus des 11 millions de dollars du budget principal des dépenses qui ne seront pas dépensés au profit des ports pour petites embarcations, les fonds de Canada au travail ne seront pas dépensés parce que le budget des ports pour petites embarcations est insuffisant. C'est grave pour la région de l'Atlantique, et j'espère bien faire comprendre à la Chambre la gravité de la situation.

Le deuxième point a trait aux subventions aux bateaux de pêche. Le gouvernement précédent et aussi le gouvernement

Subsides

actuel ont encouragé les petits pêcheurs à moderniser leurs embarcations, leurs engins et leur technologie afin d'augmenter leurs prises; mais depuis le mois de juin, aucune subvention n'a été versée pour les bateaux de pêche.

Un palangrier de 53 pieds coûte \$500,000 dans les Maritimes et au Québec. Pouvez-vous imaginer à quel point il est difficile pour de petits pêcheurs ou de petits hommes d'affaires de réunir une somme pareille? Le gouvernement fédéral paye normalement, au moins dans ma province, 35 p. 100 du prix de ce type de bateau. Il n'y a plus d'argent depuis juin. Cela veut dire que les bateaux qui devaient être construits ne l'ont pas été, que les pêcheurs s'en sont passés, en dépit du fait que le poisson de fond revient et que les stocks se refont. Les pêcheurs n'ont pas de bateaux pour aller à la pêche. La situation est en fait lamentable.

Par-dessus le marché, les chantiers qui normalement construiraient ces bateaux et fourniraient des emplois supplémentaires aux gens de la région sont inactifs. Si le gouvernement défend les petits pêcheurs, où est l'argent des ports pour petites embarcations, où sont allées les subventions pour les bateaux de pêche? On ne peut les obtenir dans ma province où le taux de chômage est le plus élevé du Canada. Cette province est représentée par deux ministres au cabinet fédéral et le premier ministre de la province y a gagné ses élections en faisant miroiter tous les avantages qui pourraient en découler. Il n'y a pas encore eu de manne. Il s'est écoulé six ou sept mois et nous attendons toujours les résultats du travail que font ces deux membres du cabinet. Je ne les blâme pas eux, mais ceux qui contrôlent le parti au pouvoir et derrière le parti, les grandes entreprises canadiennes qui défendent leurs intérêts.

Le véritable problème qui se dessine dans le secteur des pêches, en tout cas sur la côte de l'Atlantique, mais je soupçonne que c'est également vrai sur la côte Pacifique, n'est pas un conflit entre les provinces, ni un conflit entre les provinces et le gouvernement fédéral. M. Richard Cashin, président du syndicat des pêcheurs et des travailleurs de l'alimentation de Terre-Neuve, l'a très bien défini dans une déclaration qu'il a faite hier à Terre-Neuve. Selon lui, le véritable problème qui se dessine n'est pas tant un conflit constitutionnel entre les provinces et le gouvernement fédéral, ni entre les provinces elles-mêmes, mais un conflit ou une lutte pour le pouvoir au sein même de l'industrie de la pêche; une lutte entre les grandes entreprises et les pêcheurs et propriétaires de petits navires. Voilà la lutte qui se fait jour, et c'est là-dessus que nous voulons faire porter nos efforts, dans l'opposition.

Je vais énoncer très clairement la position de notre parti, que nous avons fait valoir auparavant. Quoi que le député de Nickel Belt puisse dire à propos du peu de différence entre les politiques défendues par les partis des deux côtés de la Chambre, il est très clair qu'au moins en ce qui a trait aux pêches, la politique de notre parti a toujours été de défendre les défavorisés, ceux qui n'ont pas de pouvoirs, les gens qui ont le moins de pouvoir économique et politique dans toute l'industrie de la pêche, c'est-à-dire les pêcheurs.